

les différentes bâties municipales, se termineront le premier mai prochain, et demandant d'être autorisé à renouveler les arrangements existants avec les compagnies, aux mêmes prix et conditions, pour une période d'un an.

Résolu: De retourner ledit rapport au Surintendant de l'Eclairage, pour savoir quels sont les endroits où il y a des becs à gaz, combien il y en a et pourquoi ces becs à gaz sont employés.

7.—Soumis un rapport du Surintendant des Egouts, approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet du déplacement de la tour et de la clôture appartenant à la Canadian Northern Quebec Railway, à l'intercession des rues Valois et Ontario.

Résolu: De retourner ledit rapport à l'Ingénieur en Chef, avec prière de rencontrer le Bureau à ce sujet.

8.—Soumise une communication de la Canada Horse Shoe Association, adressée au Chef du département des Incendies, priant ce dernier de vouloir bien agir comme juge dans un concours qui aura lieu le 5 mai prochain.

Résolu: D'autoriser le Chef du département des Incendies à s'absenter pour cette fin, suivant la demande verbale qu'il en a faite au Bureau.

9.—Soumise une communication de M. l'échevin Prud'homme, demandant la construction d'un trottoir sur le Chemin de la Côte des Neiges, sur l'Avenue Trafalgar, sur la rue Boulevard, et sur l'Avenue Gatineau.

Résolu: De référer cette demande à l'Ingénieur en Chef.

10.—Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtiments, approuvé par l'Ingénieur en Chef, au sujet des postes de Police et de feu des quartiers Mont Royal et Rosemont.

Résolu: De compléter le dossier en cette affaire et de référer le tout au Département en Loi, pour savoir si rapport doit être fait au Conseil pour accepter ces postes, et, si oui, de faire rapport au Conseil en conséquence.

11.—Soumis un extrait du rapport du Secrétaire de l'Assistance Publique, pour le mois de mars 1911.

Déposé.

Ajournement.

L. N. SENECA,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 26 Avril 1911, a.m.

M. Lachapelle, président; Tous présents.

1.—M. Robitaille, contracteur pour la fourniture des chaussures, se présente devant le Bureau et demande d'être autorisé à fournir des chaussures lacées au lieu de congresses, à ceux des constables qui en demanderont.

Résolu: Que le Bureau ne peut accorder cette autorisation et que M. Robitaille ait à s'en tenir aux termes de son contrat.

2.—M. l'échevin Lavallée se présente devant le Bureau et demande que la résolution du Bureau à l'effet de changer le poste de la rue Ontario, coin Amherst, soit amendée en ce sens, que la première voiture sera placée immédiatement à l'est de l'entrée principale du Marché St-Jacques, sur la rue Wolfe, les autres voitures devant suivre sur la rue Ontario, jusqu'à la rue Wolfe, puis sur le côté ouest de cette dernière rue.

Vu que le rapport recommandant ce changement est actuellement sur la table du Conseil, M. Lavallée s'engage, avec l'assentiment des Commissaires, à proposer un amendement audit rapport, dans le sens indiqué plus haut.

3.—M. l'échevin Leclaire se présente devant le Bureau et attire l'attention des Commissaires sur le mauvais état du poste de pompiers No. 14, et demande la reconstruction dudit poste.

Résolu: De référer cette demande au Chef du département des Incendies pour rapport.

4.—M. l'éch. Leclaire demande si les rues suivantes sont en état de recevoir du pavage, et, si oui, de les mettre sur la liste des rues à pavé cette année, savoir, Berri, de Duluth à Mont Royal, Rivard, de Duluth à Mont Royal, Hôtel de Ville, de Duluth à Mont-Royal, Sanguinet, de Duluth à Rachel, Drolet, de Duluth à Rachel, Drolet, de Marianne à Mont-Royal, Marianne, de St-Hubert à St-Denis, Marianne, de Laval à St-Laurent.

Resolved: That the said report be referred back to the Superintendent of the Light Department with instructions to state where the said gas burners are located, how many there are and to what purpose they are used.

7.—Submitted a report from the Superintendent of Sewers, approved by the Chief Engineer, ament the removal of the tower and fence belonging to the Canadian Northern Quebec Railway, at the intersection of Valois and Ontario streets.

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer with instructions to meet the Board in this connection.

8.—Submitted a communication from the Canada Horse Show Association, addressed to the Chief of the Fire Dept., inviting the latter to act as judge in a contest which will take place on the 5th May next.

Resolved: That the Chief of the Fire department be authorized to absent himself for such purpose, in compliance with his verbal request made to the Board in this connection.

9.—Submitted a communication from Ald. Prud'homme, asking that sidewalks be constructed on Côte des Neiges Road, on Trafalgar Avenue, on Boulevard Street and on Gatineau avenue.

Resolved: That said request be referred to the Chief City Engineer.

10.—Submitted a report from the Building Inspector, approved by the Chief Engineer, in connection with police and fire stations in Mount-Royal and Rosemont wards.

Resolved: To complete the record in this case and to refer all the documents to the Law Department in order to ascertain if a report should be made to Council for the acceptance of said stations, and, if so, that a report be made to Council accordingly.

11.—Submitted an extract from the report of the secretary of Public Assistance for the month of March 1911.

Adjourned.

L. N. SENECA,
Secretary.

* * *

Report of meeting held the 26th April 1911, a.m.

Present: Mr. Lachapelle, in the chair, and all the members of the Board.

1.—Mr. Robitaille, contractor for the supply of boots, appeared before the Board and requested that he be authorized to supply congress instead of laced shoes to the constables who shall ask for same.

Resolved: That the Board cannot grant such authorization and that Mr. Robitaille must abide by the terms of his contract.

2.—Ald. Lavallée appeared before the Board and asked that the resolution of the Board to change the location of the Ontario street cabstand, corner of Amherst, be amended as follows: that the first cab be placed next to the principal entrance of St. James Market on Ontario street, the other cabs to follow on Ontario street as far as Wolfe street, then on the west side of the latter street.

In view of the fact that the report recommending the change in question is now laid on the table of Council, Mr. Lavallée agreed, with the consent of the Commissioners, to move an amendment to said report to that effect.

3.—Ald. Leclaire appeared before the Board and called the attention of the Commissioners to the bad state of No. 14 fire station and asked that the said station be reconstructed.

Resolved: That said request be referred to the Chief of the Fire Department for a report.

4.—Ald. Leclaire asked whether the following streets were ready to be paved, and, if so, to place the same on the list of streets to be paved this year, to wit: Berri, from Duluth to Mount-Royal; Rivard, from Duluth to Mount-Royal; Hôtel de Ville, from Duluth to Mount-Royal; Sanguinet, from Duluth to Rachel; Drolet, from Duluth to Rachel; Drolet, from Marie-Ann to Mount-Royal; Marie-Ann, from St. Hubert to St-Denis; Marie-Ann, from Laval